**Compte rendu Bureau du 27 novembre 2020**

**Elus présents** : Daniel FORESTIER – François DAUPHIN - Jean SAVINEL - Guy GORBINET - Simon RODIER - Didier LIENNART - Marc MÉNAGER - Valérie PRUNIER – Stéphanie ALLEGRE-CARTIER.

**Techniciens** : Olivier GALLO-SELVA – Snéjana GUCESKI.

**………………………………………….**

**Relevé des décisions du bureau :**

**Compétence Mobilité** : Au sujet de cette prise de compétence, la CC ALF dispose jusqu’au 31 mars pour devenir Autorité Organisatrice de Mobilité.

* Le bureau souhaite demander à Madame la Conseillère Régionale d’échanger à ce sujet avec la commission « Mobilité ».
* Une enquête sera lancée auprès de la population afin de connaître les besoins :
  + Diffusion dans les mairies, les MSAP, et par internet ;
  + Enquête également auprès des mairies pour poser la problématique.
  + Délibération en février/mars 2021 à ce sujet.

**Subventions aux associations** (cf. document excel) : Les services ont fait un recensement de ce qui a été versé aux associations et du montant restant, par rapport à ce qui avait été décidé lors du vote du budget 2020.

* Le bureau décide de maintenir les montants tels que présentés dans le document.

**Projet de développement des Ets Bernard à La Forie :**

Il est rappelé que beaucoup d’ateliers relais ont pris fin pendant ces trois dernières années, et que les derniers prennent fin en 2021 et 2025. D’autre part le risque est très mesuré du fait de la solidité de l’entreprise.

* Le bureau donne un avis favorable pour ce projet de développement économique si important pour le territoire, en optant pour un crédit-bail sur quinze ans.

**Zone d’activités d’Arlanc** : Chemin rural communal qui permet d’accéder à l’entreprise Veyrière, qu’il s’agit de transformer en voirie.

* Le bureau décide de prendre une délibération afin de créer un fonds de concours pour créer un cadre à ce type d’intervention.

**Relevé des décisions prises par délégations données au Président :**

Néant

**Prochain Bureau :** Vendredi 11 décembre.

Ordre du jour :

* 14 h : ALF Pays d’Art et d’Histoire
* 14 h 40 : Enoncé des exigences crèches d’ALF
* 15 h 20 : Station-service de Marat